



Les Championnats de France Jeunes 2021

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Secteur Vie Sportive

Diffusion : Clubs et site fédéral

Lieu de la compétition

Centre Sportif Régional d'Alsace
5 rue des Frères Lumière, 68200 MULHOUSE

Dates de la compétition

Du 11 au 14 novembre 2021

Briefing

Le briefing des délégations et coaches est prévu le mercredi 10 novembre 2021, à 20h au centre sportif. Un affichage de l'organisation signalera la salle du briefing.

Concernant le déroulement de la compétition :

- Les joueurs devront être présents dans la salle une heure avant l'heure théorique de leur match,
- Les horaires indiqués sur l'échéancier sont ceux du lancement du match théorique,
- Les matches peuvent être appelés jusqu'à 30 minutes en avance par rapport à l'heure indiqué sur l'échéancier,
- A partir des ½ finales, les partenaires de double ont l'obligation de porter des tenues de couleur identique,
- Le conseil aux benjamins entre les points n'est pas autorisé.

Concernant les forfaits :

- Tout forfait communiqué devra être justifié auprès de la FFBAD en respectant les délais réglementaires sinon le joueur encourt une sanction (suspension).
- En double, si un membre de la paire est forfait, la paire complète est retirée du tableau.

Pour tout forfait merci d'envoyer un mail à sibylle.saillant@ffbad.org, copie coeurdoux.normandiebad@gmail.com jusqu'au mercredi 10 novembre 2021, 12h00.

Après cet horaire contacter directement le Juge Arbitre Régis COEURDOUX au 07.86.87.97.22 ou par mail : coeurdoux.normandiebad@gmail.com

CONCERNANT LES TENUES

Seront appliquées :

- La règle sur les « Tenues vestimentaires et publicité » du guide du badminton (entrée en vigueur au 01/09/2020).

Les JA rappellent notamment les articles 2.3.3 & 2.3.4 concernant les autres vêtements :

- *Les articles portés sous les shorts, jupes, robes et chemisettes, sont définis comme des sous-vêtements, et s'ils dépassent, ils ne doivent pas porter d'inscriptions publicitaires sur la partie visible.*
- *Chaque bas de contention, également appelé chaussette de compression, peut porter :*
 - => jusqu'à deux inscriptions publicitaires, chacune ne dépassant pas 20 cm², si le joueur ne porte pas de chaussettes classiques, ou des chaussettes dépourvues de publicité ;*
 - => jusqu'à une inscription publicitaire ne dépassant pas 20 cm², si le joueur porte déjà des chaussettes classiques avec seulement une inscription publicitaire ;*
 - => aucune inscription publicitaire si le joueur porte déjà des chaussettes classiques portant chacune deux inscriptions publicitaires.*

- Son annexe GUI03.07A01 sur les tenues pour les championnats de France individuels et en particulier
 - le point 2.1.2 : *A partir des ¼ de finale, les partenaires doivent porter des maillots ou robes de couleur majoritairement identique.*
 - le point 3 : *En cas de non-respect de ces instructions, une amende de 50 € par joueur et par match disputé est appliquée.*

Le Secteur Vie Sportive
Et
Les juges arbitres de la compétition